

DROIT & PROCÉDURE



LES MATINALES DE DROIT & PROCÉDURE

Mercredi 31 mars 2021
8 h 30 à 10 h 30

L'EXPERTISE SANS LE JUGE A TOUS MOMENTS :

MODE D'EMPLOI, AVANTAGES ET APPLICATIONS PRATIQUES

Interventions de :

Emmanuel JULLIEN,
Ancien Président de Droit & Procédure, Avocat à la Cour

Hervé REGNAULT,
Administrateur de Droit & Procédure, Avocat à la Cour

En raison de la situation actuelle,
cette Matinale se déroulera sous forme de webinaire.

Conférence gratuite – Inscription obligatoire

[INSCRIPTION](#)

Renseignements : Véronique Jeandé
jeande.veronique@orange.fr - Tél : 01 34 74 38 95 / 06 88 90 78 12

La participation à cette formation peut être validée
au titre de la formation continue des avocats pour une durée de deux heures, sur la base du rapport de
connexion établi par notre plateforme de visioconférence.